



**AUTORISATION PARENTALE POUR L'USAGE DE PHOTOGRAPHIES
DANS LE CADRE DES ACTIVITES SCOLAIRE
Année scolaire 2014 – 2015**

L'établissement scolaire susnommé vous demande l'autorisation d'utiliser des photographies de votre enfant prises au cours de l'année scolaire pour les usages suivants :

- constitution de un ou plusieurs « trombinoscopes » pour un usage pédagogique,
- photographies dans le cadre de projets pédagogiques divers,
- photographies de classes vendues aux élèves et à leurs familles.

Ces photographies pourront être diffusées sur le site internet de l'établissement, sur support papier, photographies, CD, DVD, projection, blog...

En application de la loi Informatique et Libertés, (articles 9 du code civil) le libre accès aux données qui vous concernent est garanti. Vous pouvez à tout moment vérifier l'usage qui en est fait et disposer du droit de retrait de ces données si vous le jugez utile.

Cette image, sera conservée pendant toute la durée de la scolarité de votre enfant dans notre établissement. Elle sera détruite dès la fin de sa scolarité.

Le Proviseur

Philippe Battist

PARTIE A REMPLIR PAR LES TUTEURS LEGAUX

Nous, soussignés ⁽¹⁾

Père - mère - tuteurs légaux de l'élève ⁽²⁾ :

Nom : Prénom : Classe :

Accepte et autorise :

- A effectuer, sans contrepartie financière, la reproduction et la diffusion de photographies et/ou d'enregistrements audiovisuels, destinées à être diffusés sur le site de l'établissement, des prises de vue sur lesquels mon enfant pourrait apparaître.
- A diffuser cette image dans le cadre d'un trombinoscope, numérique ou imprimé, à des fins pédagogiques.

Accepte et autorise :

- La prise de vue et la vente aux élèves et à leurs familles de photos de classe.

Déclare refuser que notre enfant soit photographié dans ce cadre de cette activité scolaire.

Date :

Signatures

(1) : indiquer le nom des deux parents ou tuteurs légaux

(2) : rayer les mentions inutiles